

<http://enseignants.se-uns.org/Amenagements-de-la-reforme-les-discussions-sont-ouvertes>



Enseignants de l'Unsa

Aménagements de la réforme : les discussions sont ouvertes

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : samedi 16 novembre 2013

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa se félicite de l'ouverture de discussions avec les représentants des personnels sur deux dispositifs constitutifs de la voie professionnelle : les PFMP et la certification (CCF).

La première réunion a eu lieu vendredi 15 novembre et une deuxième est prévue le vendredi 22. Les discussions sur ces sujets ne seront pas terminées pour autant. Les problématiques posées par l'ensemble de la réforme seront abordées ultérieurement (probablement au premier trimestre 2014), quand le bilan de la rénovation de la voie pro sera finalisé.

PFMP : le SE-Unsa partage les principaux constats ministériels

- problèmes liés au potentiel de lieu d'accueil ;
- nombre uniforme de semaines ;
- problème de positionnement avec les nombreuses situations d'évaluation ;
- élèves plus jeunes qu'auparavant et peu mobiles.

État des lieux des discussions

Une diminution des PFMP semble faire consensus, mais son importance est en discussion.

Pour le SE-Unsa, il faut maintenir une durée significative afin de préserver le caractère professionnel et insérant du diplôme.

La durée des PFMP pourrait varier selon les spécialités.

Un regard particulier doit être apporté à la classe de seconde compte tenu du jeune âge des élèves et de leurs niveaux de compétences.

Au delà de la question de la durée des PFMP, le SE-Unsa souhaite une réflexion pour en améliorer la qualité.

La certification et le CCF

Le sujet n'a été qu'abordé et la deuxième réunion y sera consacrée.

Le constat du « trop de CCF » qui engendre difficultés organisationnelles, alourdissement de la charge de travail, amputation du temps de formation des élèves, est partagé.

Une première solution serait d'étudier une imbrication de la certification du diplôme intermédiaire avec celle du bac pro. Le SE-Unsa y est favorable.

Sur le principe du CCF

Pour le SE-Unsa, les principes fondateurs du CCF, tel qu'ils sont pensés pédagogiquement, sont adaptés aux élèves de la voie professionnelle (suivre la progression de chaque élève et les évaluer quand ils sont prêts).

Cependant l'application de ces principes confrontés à la réalité (situations complexes d'évaluation (oral, durée), nombre d'élèves/classe, maturité des élèves) pose problème.

Par ailleurs, la question du cadrage du CCF est posée. Le cadrage institutionnel est faible (note de service datant de 1997). Le manque de formation, d'accompagnement, de régulation sont des facteurs qui sont de nature à remettre en cause la qualité de la certification et à exposer l'enseignant aux pressions hiérarchiques.

La ligne du SE-Unsa : garantir une certification de qualité

- repenser les modalités d'un nouveau CCF ;
- établir un cadrage national fort afin de permettre les nécessaires régulations académiques ;
- assurer la formation initiale et continue des enseignants ;
- maintenir un CCF pour évaluer les compétences expérimentales et pratiques ;
- réétudier la certification en enseignement général afin de limiter le CCF aux épreuves qui ne peuvent pas être évaluées en ponctuel terminal.